



Les points importants du Conseil communal du jeudi 29 novembre 2018

Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs - Modifications

En plus des mesures d'urgence déjà existantes, une nouvelle procédure dite procédure extrêmement urgente permettra désormais d'obtenir son passeport en 4h30. *"C'est extrêmement cher mais c'est vraiment une bonne mesure mise en place par le Ministère. Il y a souvent des personnes qui se rendent compte l'avant-veille, la veille ou le jour même de leur départ qu'ils n'ont pas leur passeport pour partir parfois très loin avec des coûts de billets d'avion élevés. Ils n'avaient dès lors aucune possibilité autre que de ne pas partir. Maintenant nous allons pouvoir remédier à cette situation"*, a commenté Boris Dilliès, Officier de l'État civil (MR). Point approuvé à l'unanimité.

Octroi de subsides à diverses associations actives en matière d'environnement - Année 2018

Cette année, un subside de 500 € est octroyé à l'association de fait Quartier durable Saint-Job groupe Moineaux 1180 dont le programme vise entre autres la création de nichoirs et de mangeoires. Un subside du même montant est également accordé à Natagora, une association issue notamment des réserves naturelles ornithologiques de Belgique et très active dans la gestion du marais du Broek. Enfin, Uccle ayant reçu le label du commerce équitable, les Jeunes Magasins du Monde du Collège Saint-Pierre se sont vus attribuer un montant de 400 €. *"Chaque année, nous essayons d'accorder ces subsides à d'autres associations que celles de l'année précédente, cela permet d'encourager certaines initiatives"*, a souligné Marc Cools, Échevin de l'Environnement (MR). Du côté de l'opposition, si Pierrot Desmet (Ecolo) s'est dit satisfait de ce point et notamment du choix Moineaux 1180, il souhaite aussi que tout le travail concret effectué par ces associations soit médiatisé. Point approuvé à l'unanimité.

Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Voiries communales - Abrogations et nouvelles dispositions

Une analyse du plan de circulation de certaines voiries du quartier du Homborch, menée suite à l'implémentation du Marché du Parvis Chantecler, a mis en évidence l'utilité d'envisager une modification du plan de circulation et ce, notamment compte tenu de la présence d'une école. Du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a dès lors voulu savoir si la population avait été concertée en amont et à quoi répondaient ces modifications. *"À la demande de la police, il a fallu placer certaines voiries, extrêmement étroites et dans lesquelles le stationnement était autorisé, en sens unique dans le but de pouvoir fluidifier le trafic quittant le Parvis"*, a expliqué Jonathan Biermann, Échevin de la Mobilité (MR), en soulignant qu'avant de modifier le règlement complémentaire, le Collège avait adopté une ordonnance provisoire de la circulation routière avec une phase de test de trois mois. *"Comme pour toute phase de test, de la signalétique provisoire a été*

placée et la situation a été expliquée aux riverains via un toute-boîte qui les invitait à nous transmettre leurs remarques. Habituellement, ce genre de modification entraîne des réactions favorables et défavorables dans les quartiers, ici nous n'en avons reçu aucune. Nous avons donc conclu que les riverains étaient satisfaits". Point approuvé à l'unanimité.

Centimes additionnels communaux au précompte immobilier - Renouvellement

Du côté de la majorité, Emmanuelle De Bock (Chef de groupe DéFI) n'a pas manqué de pointer l'augmentation globale de 3,9 millions d'euros d'impôts correspondant à la différence entre l'augmentation du précompte immobilier et la diminution de l'impôt des personnes physiques (IPP) établies au cours de ces dernières années. Sachant que la Région a refinancé la Commune à hauteur de 3,5 millions d'euros, Emmanuelle De Bock s'étonne qu'il n'y ait pas de diminution du précompte immobilier et s'est également dit inquiet sur l'état des finances. *"Maintenant qu'il y a eu un effort supplémentaire de la Région, il serait de bon ton aussi de diminuer les impôts que nous avons augmentés, ceci afin d'arriver à un équilibre. Uccle est la Commune bruxelloise qui a le plus augmenté ces 20 dernières années le précompte immobilier. Des efforts de gestion doivent être faits".* Après avoir souligné que toutes les majorités et l'ensemble des Collèges avaient procédé, au cours de ces 30 dernières années, à des augmentations d'additionnels, le Bourgmestre Boris Dillies (MR) a rappelé que ce n'était que récemment que la dotation générale aux Communes avait été revue. *"L'ensemble des formations politiques ucloises ont œuvré auprès de la Région qui a beaucoup mieux pris en compte la réalité sociologique d'Uccle pour arriver ainsi à une situation plus juste et plus équilibrée. Nous avons toujours veillé à faire d'abord des économies là où cela était possible et à faire en sorte à ce que la Commune demeure une Commune solidaire. Personne n'a envie de rage taxatoire mais nous sommes tous attachés à une certaine rigueur et au maintien de la qualité des services offerts au public".* Toujours côté majorité, Marc Cools, Premier Échevin (MR), a tenu à s'exprimer en son nom personnel. Si ce dernier trouve les centimes additionnels assez élevés, il les a toutefois approuvés au vu de l'absence des données relatives au budget 2019. *"J'aurai peut-être une attitude différente dans un an lorsque j'aurai l'ensemble des données budgétaires. La situation permettra alors de voir si ce que je souhaite peut se faire à savoir un allègement de ces centimes additionnels".* Côté opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a, quant à lui, appelé à la vigilance sur une série d'éléments moins positifs tels que le niveau d'endettement de la Commune, les effets du tax-shift fédéral ou encore le poids des pensions des fonctionnaires. *"Aujourd'hui, nous avons déjà connaissance de ces éléments objectifs. Certes la Région a refinancé Uccle comme les autres Communes mais néanmoins nous ne pouvons pas nous permettre de prendre des mesures très très fortes immédiatement".* *"Si les décisions proposées avaient été différentes, elles auraient été à tout le moins irresponsables",* a conclu Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR). Point approuvé à l'unanimité.

Cérémonie d'hommage aux Conseillers sortants

Ce dernier Conseil communal de la législature en cours s'est terminé avec une cérémonie en hommage aux Échevins et Conseillers sortants et présents ce soir- là, à savoir Catherine Roba-Rabier (cdH), Joëlle Maison (DéFI), Marc Cools (MR), Sophie François (MR), Anne-Catherine Debauche (DéFI), Yannick Franchimont (Ecolo), Cécile Charles-Duplat (MR), Patrick Zygas (MR), Michel Bruylant (MR), Ann-Mary Francken (Ecolo), Amina Bakkali (PS), Nathalie de T'Serclaes (MR), Claudine Verstraeten (PS), Armand De Decker (MR), Jacques Martroye de Joly (MR), Françoise Dupuis (PS) et Marianne Gustot (MR). *"C'est un moment émouvant mais il est important de rappeler que malgré les*

différentes politiques, nous avons toujours conservé une excellente atmosphère de travail tant au sein du Collège qu'au Conseil communal. Nous savons toutes et tous que nous sommes là avant tout pour les Uccloises et les Ucclois et ce, bien au-delà de nos différends", a commenté le Bourgmestre Boris Dillies (MR) qui en a profité pour toutes et tous les remercier du travail accompli en leur adressant à chacune et chacun un petit message personnel.

Également à l'ordre du jour :

Le subside extraordinaire pour le 60^{ème} anniversaire du Centre Culturel d'Uccle, les subsides annuels 2018 aux sociétés culturelles et artistiques locales, l'octroi du Prix de la Citoyenneté au collectif Open Free Go d'Uccle et l'A.S.B.L. Tom, Scott & Compagnie, les subsides à divers organismes à caractère social (année 2018)...